NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

ISO 9001 · ISO 14001

legallais

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2015

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE PAGE 3

DROITS DE L'HOMME PAGE 7

CONDITIONS DE TRAVAIL PAGE 14

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT PAGE 18

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION PAGE 23

ÉDITO

Philippe Casenave-Péré
Président

La RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) est un mode de gouvernance, qui met au cœur des activités de l'entreprise, l'Homme et l'Environnement. Une politique RSE doit prendre en compte, au sens large, les droits humains, les conditions de travail, la protection de l'environnement et l'éthique des affaires.

Que ce soit la lutte contre les discriminations, le respect de la santé, la suppression des gaspillages, un management collaboratif ou des relations d'affaires clarifiées, tout tend à améliorer les performances sociétales et financières de l'entreprise.

Grâce à l'implication de tous, l'entreprise LEGALLAIS a encore réalisé une progression remarquable en 2015. C'est la preuve que ce formidable élan sociétal est bénéfique pour tous.

Je renouvelle ici l'engagement de LEGALLAIS pour les principes fondamentaux du pacte mondial de l'ONU pour le Développement Durable et encourage tous mes partenaires à se joindre à ce mouvement planétaire.

Le 3 juin 2016.

Ph. Casenave-Péré

Philippe Casenave-Péré
Président

PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

LEGALLAIS est une entreprise française du groupe "FINANCIÈRE DU GRAND COMPTOIR". Elle est spécialisée dans la distribution de produits de quincaillerie, de plomberie, d'électricité, d'outillage, de matériel de chantier et d'équipements de protection pour les professionnels du bâtiment.

45.000 produits

812 salariés

192,5 millions d'euros en 2015

+ 6,7% de chiffre d'affaires

60 000 clients

600 fournisseurs

Une entreprise familiale

€

Ouverture du capital aux salariés à hauteur de 5 %

LEGALLAIS - S.A.S. au capital de 10 209 155 € - R.C.S. Caen B563 820 489
Identification TVA : FR 20 563 820 489 - Code NAF 46.74A

13 points de vente :
CAEN (2) - LILLE - LYON - MANTES - MARSEILLE - NANTES - PARIS (2) - RENNES - ROUEN - SAINT-DENIS - TOURS

Siège social de l'entreprise situé à Hérouville Saint-Clair (14).

Centre logistique de l'entreprise situé à Saint-André-sur-Orne (14), d'une surface de 24 000 m².

Découvrez notre site marchand **www.legallais.com**

Suivez-nous sur

127 ANS D'HISTOIRE

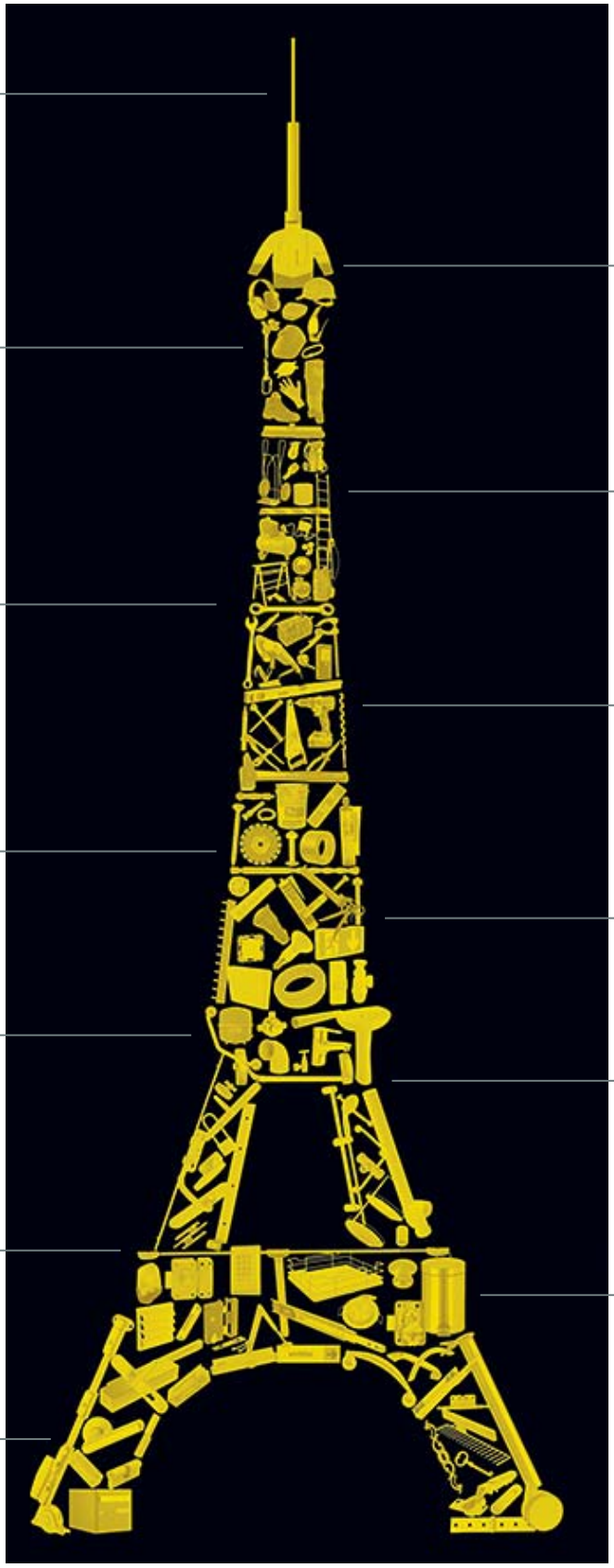

2016
RENOUVELLEMENT DES CERTIFICATIONS ISO 9001 ET ISO 14001

2012
- PRIX DE L'ÉVOLUTION STRATÉGIQUE GREEN BUSINESS AWARDS (BFM BUSINESS)
- OSCAR DU MÉCÉNAT D'ENTREPRISE PAR ADMICAL

2010
- CRÉATION DE LA FONDATION D'ENTREPRISE LEGALLAIS
- 1re CERTIFICATION ISO 14001 POUR L'ENSEMBLE DES SITES

2000
1re CERTIFICATION ISO 9001 POUR L'ENSEMBLE DES SITES

1991
CRÉATION DU PREMIER CATALOGUE DE VENTE

1944-1954
RECONSTRUCTION

1889
CRÉATION DE L'ENTREPRISE LEGALLAIS A CAEN (CALVADOS-FRANCE)
CONSTRUCTION DE LA TOUR EIFFEL

2015
RECONDUCTION DE LA FONDATION D'ENTREPRISE LEGALLAIS POUR 5 ANS

2010-2012
TROPHÉES "MÉCÉNAT D'ENTREPRISE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE"

2009
ADHÉSION AU PACTE MONDIAL DE L'ONU POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

1999
CRÉATION DU CENTRE DE CONTACT ET DU SITE INTERNET

1985
RECENTRAGE DES ACTIVITÉS VERS LES PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT

1944
DESTRUCTION DE L'ENTREPRISE PENDANT LES BOMBARDEMENTS LORS DU DÉBARQUEMENT DES ALLIÉS EN NORMANDIE

NOTRE POLITIQUE
RSE

La politique Qualité et Développement Durable de la société LEGALLAIS repose sur l'engagement fort d'appliquer les 10 principes du pacte mondial de l'ONU pour le Développement Durable.

LEGALLAIS s'inspire également des préconisations de la norme ISO 26000 "Responsabilité Sociétale des Entreprises". Elle s'intègre activement dans son territoire en étant présente dans une quarantaine de structures associatives ou professionnelles.

Elle œuvre pour le partage de ces principes au sein de l'entreprise comme dans sa sphère d'influence. Sa politique inclut notamment la protection de l'environnement, la prise en compte de la santé et de la sécurité des salariés, le respect des personnes sans aucune discrimination, la lutte contre la corruption et les achats responsables. L'ensemble des sites est certifié ISO 9001 depuis 2000 et ISO 14001 depuis 2010.

L'entreprise s'efforce de prendre en compte les 17 objectifs du développement durable (voir page suivante).

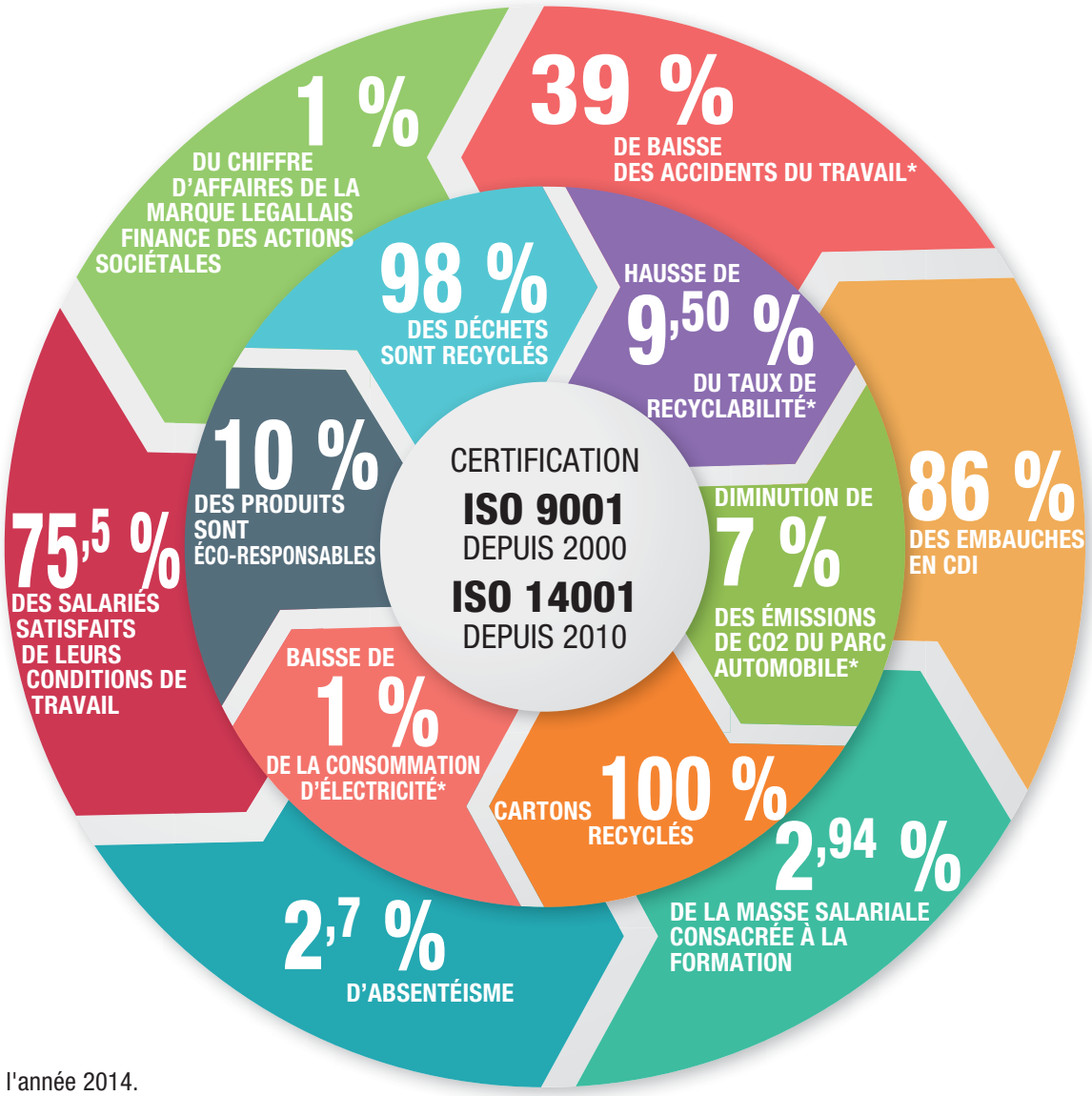

* Par rapport à l'année 2014.

LES 17 OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

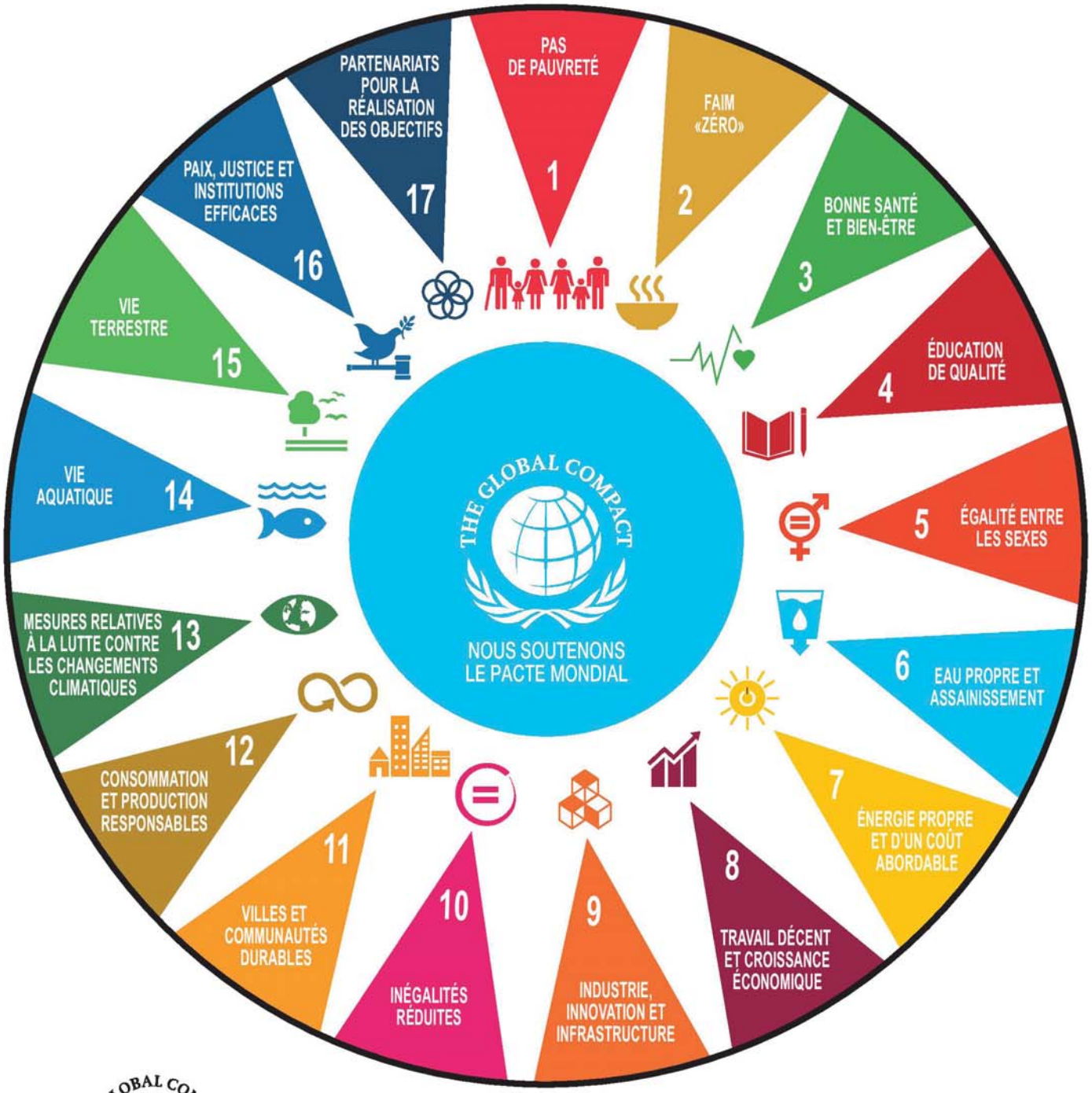

THE GLOBAL COMPACT
NOUS SOUTENONS LE PACTE MONDIAL

legallais

QA0351A-15/01/16

DROITS DE L'HOMME

Philippe Nantermoz
Directeur général

Nous vivons actuellement une période toute particulière de l'histoire : nos sociétés occidentales ont déjà vécu deux grandes révolutions : le passage de l'oral à l'écrit, puis de l'écrit à l'imprimé. La troisième est tout aussi majeure, c'est celle du passage de l'imprimé aux nouvelles technologies numériques. Chacune de ces révolutions s'est accompagnée de mutations politiques et sociales majeures.

Dans cet univers mouvant, LEGALLAIS se donne pour ambition de construire une entreprise innovante et respectueuse des droits fondamentaux que sont les droits de l'Homme. Nos valeurs fortes sont régulièrement mises en avant : le respect et la confiance partagée pour tous, la bienveillance et la nécessité du parler vrai pour nos managers, l'ambition et l'humilité pour nos directeurs.

C'est dans cet esprit que nous construisons une entreprise véritablement engagée vers un développement durable. Ce rapport illustre parfaitement quelques-unes des composantes principales de nos actions.
Je vous en souhaite une bonne lecture.

Le respect des droits de l'Homme ne relève pas seulement des gouvernements et des États. Les droits de l'Homme sont tout aussi importants au niveau des individus qu'à celui des organisations qu'ils créent. Dans le cadre de leur engagement vis-à-vis du Pacte Mondial, les entreprises ont l'obligation de faire respecter les droits humains à la fois en leur sein et, plus largement, dans leur sphère d'influence.

En signant le Pacte Mondial, LEGALLAIS s'est engagée à respecter les droits de l'Homme en étant acteur, en prenant toutes les mesures nécessaires pour éviter les violations ou la complicité dans ce domaine, en respectant les réglementations applicables partout où l'entreprise intervient.

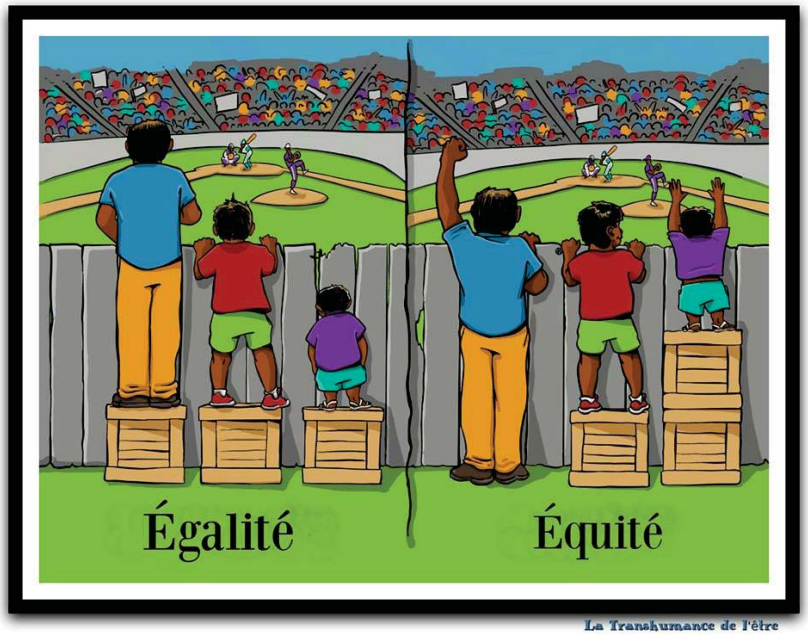

ACTIONS RÉALISÉES
PAR L'ENTREPRISE LEGALLAIS

La promotion de la santé ...

DON DU SANG

Les besoins en produits sanguins sont en augmentation constante. Après une longue période de diminution des besoins en produits sanguins labiles, la situation s'est inversée depuis 2001. Les besoins augmentent de manière forte, sur un rythme de 1 à 3 % par an.

Plus de **130 salariés** ont participé à plusieurs journées organisées par l'Établissement Français du Sang (EFS) au sein de l'entreprise qui offre à chaque collaborateur la possibilité de donner son sang sur son temps de travail.

VACCINATION ANTIGRIPPALE

Pour se protéger soi-même mais aussi pour protéger les autres, une campagne de vaccination antigrippale a été organisée en collaboration avec la Médecine du Travail.

51 salariés volontaires ont été vaccinés contre la grippe.

OPÉRATION TULIPES CONTRE LE CANCER

Chaque année, des bouquets de tulipes sont vendus au profit de la recherche contre le cancer.

En 2015, **63 bouquets** ont été vendus aux salariés, ce qui a permis le versement de **315** € au centre anti-cancéreux Baclesse (Caen).

… et du sport

LE SPORT AU SERVICE DE TOUS

Pour favoriser l'esprit d'équipe et promouvoir la santé et le bien-être, l'entreprise propose depuis 2011 à tous les salariés qui le désirent des séances sportives. Deux fois par semaine, des coachs sportifs professionnels organisent sur le lieu de travail des cours de fitness, de renforcement musculaire, de la marche sportive et des séances de course à pieds.

LE TOURNOI DE FOOTBALL INTER-ENTREPRISES

Cette année encore, LEGALLAIS a renouvelé sa participation au tournoi de football inter-entreprises organisé par l'USO Mondeville (14). L'équipe LEGALLAIS a gagné le Challenge Fair-Play.

LES COURANTS DE LA LIBERTÉ

240 coureurs aux couleurs de LEGALLAIS se sont retrouvés le week-end des 13 et 14 juin 2015 pour parcourir les fameux kilomètres de la liberté à Caen. Ces courses sont organisées pour commémorer chaque année le débarquement allié du 6 juin 1944 en Normandie. Une course particulière, la "Rochambelle", uniquement courue par des femmes, est destinée à soutenir la lutte contre le cancer du sein.

Le bien-être

LA SOPHROLOGIE ET LE DO-IN

Des séances de sophrologie et d'automassage sont proposées aux salariés pour se détendre lors des pauses du midi. Très appréciés, ces moments permettent aux collaborateurs de se ressourcer et de libérer les tensions.

L'échange culturel

LE JOURNAL INTERNE "L'ÉCHO"

Réalisé par et pour les salariés, il constitue un lien social important et attendu. 4 publications par an sont réalisées autour d'articles sur la vie de l'entreprise, les voyages, la cuisine, la littérature, l'environnement…

LES MIDIS LEGALLAIS

Les midis LEGALLAIS sont des mini conférences ouvertes à tous les salariés. 4 rencontres ont eu lieu en 2015 sur les thèmes de :

- **LA SOLIDARITÉ : À VUE DE TRUFFE** (éducation de chiens guides d'aveugles)
- **L'HISTOIRE : LES ROCHAMBELLES** (histoire du débarquement des forces alliées en Normandie)
- **LA CULTURE : ROUTE 66** (histoire d'une route légendaire)
- **LA SOLIDARITÉ : DU BESSIN AU NEPAL** (reconstruction d'un village touché par le manque d'eau suite au changement climatique)

LA DÉMARCHE ARTISTIQUE

L'art est aussi à l'honneur chez LEGALLAIS. L'engagement de l'entreprise dans des démarches artistiques cultive encore sa différence. LEGALLAIS prend plaisir à valoriser le talent, qualité faisant écho à celle des clients.

Support de communication, mais avant tout d'expression, la couverture du catalogue 2016 a été confiée à l'artiste Chanoir, qui a produit spécialement pour l'entreprise une composition originale reprenant ses célèbres avatars. Les catalogues et produits millésimés reprenant cette création ont été distribués aux collaborateurs dans une ambiance festive. A cette occasion, le hall d'accueil du siège social a été transformé en musée présentant de nombreuses œuvres de l'artiste qui s'est prêté à une séance de dédicaces.

Chanoir a également réalisé une œuvre de 4m de haut sur l'un des murs du centre logistique, une preuve irréfutable de la volonté d'embellir le quotidien de tous : collaborateurs et clients !

Les évènements festifs

L'entreprise LEGALLAIS a organisé plusieurs évènements au cours de l'année 2015. Ces initiatives résultent d'un désir de créer des temps propices au partage et à la convivialité. En voici quelques-uns :

L'entreprise organise chaque année un moment de rencontre autour de la galette des rois.

Les fêtes de fin d'année ont été célébrées à l'occasion d'un concert privé de Michael Jones. L'année 2015 s'est terminée dans une ambiance festive, favorisant les échanges et la bonne humeur.

Une première édition du "dîner des quincailliers" s'est tenue le 18 novembre 2015. Les salariés ayant 20, 25, 30, 35 et 40 ans d'ancienneté ont été invités par le comité de direction. Cet évènement était avant tout un moment d'échange et une manière de saluer le dévouement et la fidélité de ces collaborateurs.

En 2015, comme elle le fait chaque année, l'entreprise a invité les salariés à partager un petit déjeuner convivial à la Foire de Caen. Il a été suivi de la visite privée de l'exposition ROUTE 66.

ACTIONS RÉALISÉES
PAR LA FONDATION D'ENTREPRISE LEGALLAIS

Le conseil d'administration de la fondation LEGALLAIS s'engage pour accompagner des projets qui permettent la promotion des Droits de l'Homme.

Notre fondation est ainsi soucieuse d'accorder des aides à des actions qui soutiennent concrètement deux axes essentiels à nos yeux : d'une part l'accès au logement et d'autre part l'insertion professionnelle des populations très fragiles. Ces deux domaines sont pour nous absolument essentiels et complémentaires pour faire face aux évolutions profondes du monde d'aujourd'hui.

"L'ignorance est la nuit qui commence l'abîme" écrivait Victor Hugo ; à son niveau la Fondation d'entreprise LEGALLAIS veut agir pour ce droit à l'éducation, droit fondamental de l'homme, indispensable pour assurer l'avenir de chacun.

Jean-Pierre Crignon
Président de la fondation d'entreprise LEGALLAIS

legallais
Fondation d'entreprise

Née en novembre 2010 de la volonté de l'entreprise LEGALLAIS de structurer et de développer son implication dans ses actions de mécénat, la Fondation d'entreprise LEGALLAIS a pour vocation le soutien à la réalisation d'œuvres d'intérêt général, dans les domaines philanthropique, humanitaire, éducatif ou environnemental. Elle apporte en priorité son soutien aux populations défavorisées ou vulnérables.

Son action se concentre en particulier sur l'accompagnement de projets relatifs à l'habitat à vocation sociale, la transmission des savoir-faire artisanaux dans les métiers du bâtiment, l'aide éducative aux populations défavorisées et l'accompagnement des personnes en situation précaire dans leur réinsertion socio-professionnelle. Des actions liées à la protection de l'environnement viennent compléter la mission de la Fondation.

En mettant en lien le monde associatif et celui de l'entreprise, la Fondation s'applique à développer une dynamique solidaire en faveur de l'intérêt général. Elle aspire à être, par ses actions, un moteur du développement du mécénat en Normandie, et espère inciter d'autres entreprises à se tourner vers ce mode d'action solidaire, qu'elle considère comme un outil désormais incontournable et nécessaire pour répondre aux enjeux des sociétés modernes, où tant reste à construire.

La fondation se place clairement dans une démarche d'accompagnement ; elle souhaite donner aux porteurs de projets les moyens de réaliser leurs objectifs, en étant garante de leur autonomie et de l'indépendance de leurs actions. Elle n'assiste pas ; elle construit de manière conjointe, et laisse à ses bénéficiaires l'entière responsabilité du pilotage de leur projet, la confiance et l'équité dans les relations étant ainsi la pierre angulaire de tout partenariat réussi.

Enfin, la Fondation mène son action dans le souci du respect de principes éthiques, tels qu'énoncés dans la charte Admical du mécénat d'entreprise dont elle est signataire.

Les salariés et retraités de l'entreprise se mobilisent régulièrement pour accompagner les associations qui oeuvrent au quotidien dans le but d'améliorer le sort des plus démunis. Ils permettent ainsi à des personnes en situation difficile de retrouver dignité et fierté grâce à l'attribution d'un logement décent et grâce à des parcours d'intégration professionnelle.

Atelier sur le chantier
de TRAMASSET (33).

DU BESSIN AU NÉPAL
Écorçage du bois.

HABITAT ET HUMANISME
Inauguration de la Maison de la Charité en présence de Joël Bruneau, maire de Caen (14), en septembre 2015.

Habitat - Cité
La Générale Marabille
HAMAP HUMANITAIRE
Itinéraires Caen & Lisieux
BIBLIONEF
asci Action Solidarité Citoyenne Interculturelle
API'UP
habitat et humanisme
agir Val d'Albret
La Maison de Marthe & Marie
SURFRIDER FOUNDATION
LA CHIFFO
REGAIN
EcoCyclerie TroCantons La Récup' Solidaire
HUMAN'ISA
ASSOCIATION EDUCATION POPULAIRE SAINT MARTIN DE PORRES
LES CHANTIERS TRAMASSET
lesjardinsduPrado
ZURCO
geres Energie Environnement Solidarité

Pour en savoir plus sur les actions de la Fondation, consultez le site :

www.fondation-legallais.org

ainsi que la page Facebook www.facebook.com/Fondation-dentreprise-Legallais.

Le rapport d'activité 2015 est disponible sur le site internet de la Fondation d'entreprise LEGALLAIS.

CONDITIONS DE TRAVAIL

LEGALLAIS s'engage formellement à respecter la réglementation française en matière de droit du travail, avec une attention particulière à la lutte contre toute forme de discrimination, le refus du travail des enfants et du travail forcé ainsi que le respect des personnes et de leur santé au travail.

Les relations sociales avec les organes de représentation du personnel sont en place. Ces organes assurent une expression collective des salariés.

SÉCURITÉ

En 2015, l'entreprise a initié un vaste plan de prévention au centre logistique permettant une baisse significative des accidents du travail de 39% par rapport à 2014 :

- campagne d'affichage
- formations et mises en situation
- enquêtes accidents systématiques
- échauffement des salariés avant la prise de poste
- ergonomie des postes de travail

Echauffement matinal au centre logistique.

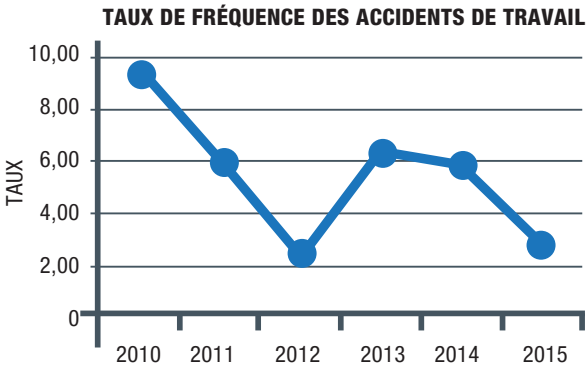

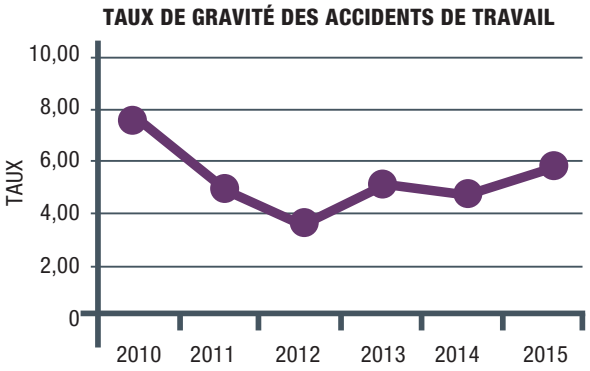

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

L'entreprise a mis en place depuis plusieurs années le nettoyage des espaces de travail à l'aide de produits éco-labellisés afin d'assurer la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments.
Les différents sites font l'objet de vérifications et de contrôles périodiques afin de garantir un environnement de travail fonctionnel et sain.

ABSENTÉISME

Le taux d'absentéisme est de **2,7 %** pour l'année 2015, soit presqu'**un point de moins** par rapport à l'année précédente.

EMBAUCHES

L'entreprise favorise les contrats de longue durée afin de permettre une stabilité dans l'emploi et une valorisation des compétences professionnelles de l'employé. Celui-ci peut se perfectionner dans son poste en bénéficiant de formations tout au long de sa carrière. Une attention particulière est donnée à l'embauche de jeunes en contrat de professionnalisation et de seniors. Les embauches de l'année 2015 répondent aux engagements pris lors des accords relatifs à l'égalité hommes / femmes et aux emplois seniors. 86% des embauches ont été réalisées en CDI.

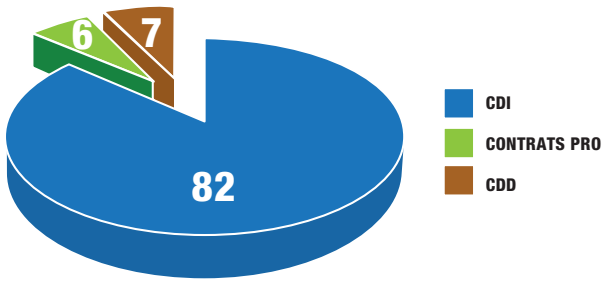

PARITÉ HOMMES / FEMMES

De manière globale, la population LEGALLAIS est constituée majoritairement d'hommes, les femmes représentant 33,25 % des salariés.

Les engagements des accords d'entreprise en vigueur restent d'actualité et devraient permettre d'atteindre l'objectif de 35% de femmes chez LEGALLAIS en 2016. La société LEGALLAIS s'est également engagée pour que cette proportion soit respectée pour les recrutements, la formation, les promotions et les augmentations salariales.

Le saviez-vous ?

La parité est également respectée au sein du Comité de Direction : 3 hommes et 3 femmes le composent.

LA FORMATION

En 2015, LEGALLAIS a consacré 2,94 % de sa masse salariale à la formation professionnelle de ses salariés. Cela va bien au-delà de l'obligation légale. La formation est un axe prioritaire de la politique des Ressources Humaines.

Chaque nouvel entrant dans l'entreprise bénéficie d'un **parcours d'intégration personnalisé** au cours duquel il découvre chaque direction de l'entreprise, le fonctionnement de chaque service, la démarche qualité, la stratégie de développement durable.

Les **demandes de formation individuelles**, telles que les bilans de compétences et les congés individuels de formation, sont systématiquement étudiées afin de participer à l'évolution de chaque salarié.

Les formations sont adaptées au métier et aux besoins de chacun. Lors des entretiens professionnels annuels, les salariés peuvent émettre leurs souhaits en termes de formations et d'évolution de carrière. Un catalogue de formations est disponible.
Afin de faciliter l'accès du salarié à son parcours de formation, le service formation a créé une plateforme web "Le Campus LEGALLAIS". Elle permet au salarié de se former depuis son poste de travail via des modules de formation, de s'inscrire aux formations proposées par l'entreprise et de réaliser les entretiens professionnels conformément à la réglementation.

Le saviez-vous ?

Dans une volonté de privilégier le parcours professionnel des salariés, 23 personnes ont été promues en 2015.

Enfin, les salariés qui le souhaitent peuvent bénéficier, dans le cadre du compte personnel de formation, de cours d'anglais dispensés par des professionnels sur le lieu de travail.

ANIMATIONS FOURNISSEURS

Des formations animées par les fournisseurs ont eu lieu régulièrement au cours de l'année. Elles ont permis aux commerciaux de s'essayer aux métiers de leurs clients et d'améliorer leurs compétences techniques pour mieux cerner les besoins et interrogations de la clientèle. Ces interventions étaient aussi l'occasion de renforcer le partenariat avec les fournisseurs, en partageant les bonnes pratiques.

SENSIBILISATION DES MANAGERS A LA RSE

Les managers sont sensibilisés à l'ensemble des valeurs de l'entreprise, dès leur intégration.

Ils s'engagent à travers la "charte du manager", tant vis-à-vis de l'entreprise que de leur équipe. Cette charte constitue un avenant à leur contrat de travail et vise un management participatif, respectueux des personnes et de l'environnement.

LA PRISE EN COMPTE DU HANDICAP

Depuis février 2009, le centre logistique accueille un atelier protégé qui emploie 8 travailleurs handicapés. L'entreprise mène une politique volontariste en encourageant l'embauche de personnes en situation de handicap, en créant les conditions propices au bien-être des salariés handicapés. Ainsi, de nombreuses actions sont menées :

- des chèques "emploi service universel handicap" d'une valeur de 500 euros sont attribués chaque année, permettant aux salariés handicapés d'accéder à une vingtaine de services à la personne (par exemple : entretien des espaces verts, travaux ménagers, garde d'enfants, soutien scolaire…) ;
- accompagnement des personnes désireuses de déposer un dossier en reconnaissance de handicap afin d'en faciliter le traitement administratif ;
- les salariés engageant une démarche de reconnaissance de travailleur handicapé disposent de deux heures payées pour déposer leur dossier à la MPDH ;
- les postes de travail sont systématiquement aménagés pour améliorer les conditions de travail ;
- les prestataires employant des personnes handicapées sont privilégiés lors des achats de fonctionnement (imprimerie, reconditionnement, prestations de services diverses…) ;
- les offres d'emploi et la politique de recrutement mettent en évidence la volonté forte de l'entreprise de donner leur chance aux personnes en situation de handicap.

À l'occasion de la semaine nationale en faveur de l'emploi des personnes handicapées, une action de sensibilisation a été lancée au sein de l'entreprise en novembre 2015. L'association des Paralysés de France est intervenue auprès des équipes sédentaires pour aborder les problèmes liés à l'accessibilité des bâtiments.

Par ailleurs, des ateliers ont été mis en place afin d'informer les salariés sur le handicap. L'objectif était de réussir, de façon ludique, à aborder un thème parfois tabou et à dépasser les idées reçues sur la thématique afin que certains travailleurs en situation de handicap n'aient plus de crainte à se déclarer.

Lors des ateliers, les salariés ont participé à un Trivial Pursuit géant abordant 6 thèmes :

- Le handicap en général,
- Le travailleur handicapé,
- LEGALLAIS et le handicap,
- Les personnages célèbres,
- Les idées reçues sur le handicap,
- La reconnaissance du travail handicapé.

443 salariés ont participé aux 34 sessions organisées.

Le saviez-vous ?

A la suite de ces ateliers, une vingtaine de demandes de rendez-vous a débouché sur six dossiers déposés auprès de la MDPH.

LES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX

Le comité "Bien-Vivre au Travail", composé de salariés, de la Direction des Ressources Humaines et de membres des CHSCT (Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail) a pour principales missions :
- de remonter d'une manière efficace des informations touchant le bien-être du personnel
- de mettre en place des mesures concrètes d'amélioration de la qualité de vie au travail
- de piloter le baromètre annuel

C'est dans ce cadre qu'a été mis en place le partenariat avec l'**Institut d'Accompagnement Psychologique et de Ressources.** Créé en 2000, l'IAPR occupe une place centrale dans les domaines de la **prévention des risques et des troubles psychosociaux.** L'institut s'appuie sur une équipe de près de 30 psychologues cliniciens confirmés et sur un réseau national de 380 psychologues.
Afin d'offrir une aide ponctuelle aux salariés en situation de souffrance professionnelle ou personnelle, un numéro vert "ELP" (Échange Libre des difficultés Professionnelles ou personnelles) a été mis en place depuis plusieurs années. Le salarié a la possibilité de s'entretenir à tout moment avec un psychologue extérieur à l'entreprise, en toute confidentialité.

LE BAROMÈTRE SOCIAL

Le Baromètre "LEGALLAIS à votre écoute" est un outil de mesure, véritable indicateur du climat social de l'entreprise et du niveau de satisfaction des personnes qui y travaillent. Diffusé tous les deux ans à chaque salarié, c'est un questionnaire anonyme et rapide autour de la vision des salariés concernant l'entreprise, la satisfaction professionnelle, les relations avec les collègues et les managers, la communication et le ressenti sur l'avenir de l'entreprise. Il permet ainsi de mesurer le climat social et de déterminer des axes d'amélioration qui sont mis en place et suivis par le comité "Bien-Vivre au Travail".

Lors de la dernière enquête, 67,2 % des collaborateurs (soient 518 salariés) se sont exprimés. **75,5 % d'entre eux se déclaraient satisfaits de leurs conditions de travail.**

Une campagne sur le respect a eu lieu au sein de l'entreprise. A cette occasion, les salariés étaient invités à donner leur définition du respect. Leurs phrases ont été reprises sur des ardoises installées sur les différents sites de l'entreprise LEGALLAIS.

VIE PROFESSIONNELLE, VIE PRIVÉE

La direction est particulièrement attentive à la protection de la vie privée. Les outils numériques nomades sont un véritable avantage organisationnel mais ne doivent pas nuire à l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. En dehors de leurs horaires de travail, les salariés ont un droit à la déconnexion.

Une bourse aux horaires est organisée chaque année au centre de contacts pour permettre aux collaborateurs de choisir leurs horaires de travail dans le respect des contraintes d'activité.

En logistique, la polyvalence des postes a été mise en place pour réduire la pénibilité. Un accord a été signé en 2016 pour permettre aux équipes du soir d'alterner avec les équipes du matin, sur la base du volontariat, dans le but d'un meilleur équilibre vie privée/vie professionnelle.

Enfin, un accord sur la qualité de vie au travail est en cours de négociation avec les représentants du personnel pour mise en application début 2017.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

INSTALLATION CLASSÉE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)

Le centre logistique est équipé d'une installation classée pour la protection de l'environnement pour le stockage de produits sensibles.

Les installations sont conformes à la réglementation et ont été déclarées auprès de la Préfecture du Calvados. Elles sont régulièrement contrôlées et offrent une protection optimum contre le risque d'incendie, d'explosion et de pollutions accidentelles des sols, de l'eau et de l'air.

PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITÉ

Les entreprises sont de plus en plus sollicitées pour prendre en compte la biodiversité sur les sites qu'elles occupent. Le centre logistique, agrandi en 2012, a bénéficié d'un prêt éco-conditionné de la région Basse-Normandie et du département du Calvados. En contrepartie, **des actions ont été menées afin de favoriser le retour de la biodiversité à la fin du chantier.**

Depuis plusieurs années, **l'entretien des espaces verts est réalisé de façon à diminuer l'impact sur l'environnement** : interdiction des herbicides, limitation des tontes, mulshing (le principe du mulshing, lors de la tonte, permet à l'herbe d'être broyée en fines particules grâce à la lame de la tondeuse, pour être déposée sur le gazon et ainsi fertiliser le sol).

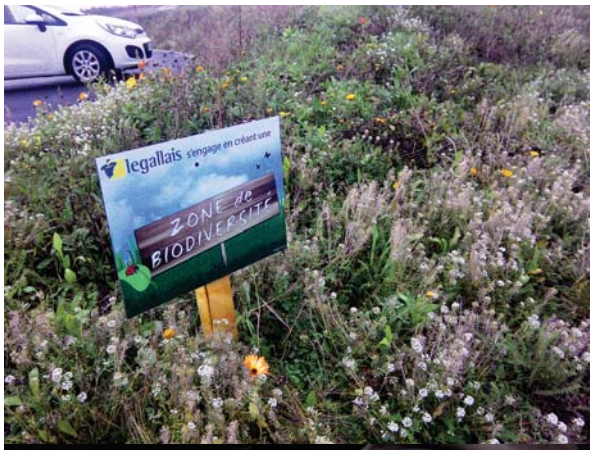

Parallèlement, LEGALLAIS a pris contact avec la société SOLVEG, acteur engagé de la gestion des espaces verts, afin de **favoriser le développement de la biodiversité et restaurer les équilibres écologiques sur le site.**

Sur les talus autour des parkings, des essences régionales ont été plantées. 6 000m² de prairie ont été semés sur les terrains des façades Est et Sud. Cette prairie, fauchée une fois par an, ne nécessite pas d'entretien comme les pelouses. Elle favorise le retour des insectes, notamment les abeilles qui viennent butiner les fleurs qui constituent 60 % de la prairie. Les 40 % restant sont des graminées dont les oiseaux sont friands.

Autour des bassins situés au fond du terrain, un entretien est prévu une fois par an avec broyage des végétaux sur place. Les bordures gravillonnées le long des façades sont désherbées manuellement afin de ne pas utiliser de produits phytosanitaires.

D'autres mesures ont été prises pour limiter l'impact de l'activité sur la biodiversité et pour sensibiliser les salariés :
- extinction des bâtiments la nuit pour éviter de perturber la faune nocturne et économiser l'énergie ;
- rapprochement de l'entreprise avec des associations environnementales ;
- communications diverses via l'intranet, le journal interne et les réseaux sociaux ;
- organisation de mini-conférences dans l'entreprise (jardinage écologique, abeilles, cultures bio…).

STRATÉGIE TRANSPORT

TRANSPORT VERS LES CLIENTS

Le processus logistique inclut la possibilité de **livraisons groupées**. Cette option a été renforcée en 2014 grâce à des évolutions informatiques. En cas de reliquats de commande, ceux-ci sont regroupés à chaque fois que possible avec les commandes passées dans les 5 jours suivants.

DÉPLACEMENT DES SALARIÉS

L'entreprise a mis en place un **"plan de déplacement entreprise"** (PDE), signé avec Viacités à Caen en 2009, permettant de diminuer les impacts environnementaux liés :

- aux déplacements domicile-travail des salariés,
- aux déplacements de la mi-journée,
- aux déplacements professionnels.

Le PDE a débouché sur deux politiques particulières : la politique "déplacement", visant à réduire et à adapter les modes de déplacement (en favorisant le covoiturage interne, l'utilisation des transports en commun et des vélos LEGALLAIS) et la politique "véhicules", qui tient compte des émissions de CO2 des voitures. Dans cette optique, le service "Environnement de travail" s'est engagé à acheter localement les véhicules de l'entreprise. Par ailleurs, des bornes de recharge électriques ont été installées sur les différents parkings afin de favoriser l'utilisation de véhicules "propres".

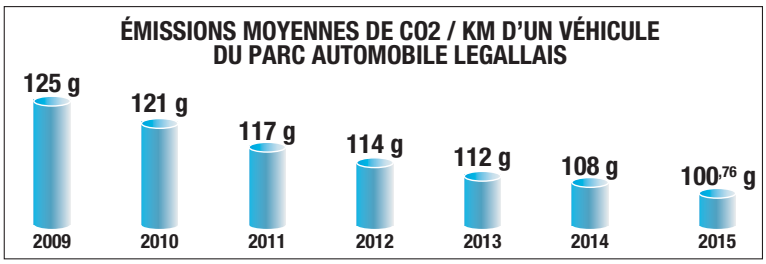

Le saviez-vous ?

En 6 ans, les émissions de gaz à effet de serre du parc automobile ont baissé de 19%.

STRATÉGIE ÉNERGIE BÂTIMENT

Grâce à une meilleure gestion de l'éclairage et du chauffage, les consommations d'électricité et de gaz sont maîtrisées malgré l'augmentation des effectifs (régulation du chauffage, éclairages sur détecteurs de mouvement et/ou de luminosité…). De nouvelles actions ont été mises en place en 2015 : la puissance de la chaudière au centre logistique a été diminuée, les ventilo-convecteurs ont été remplacés par des radiateurs classiques pour une meilleure maîtrise énergétique et une opération de relamping est en cours avec le remplacement des ampoules défectueuses par des LED. L'analyse environnementale réalisée dans le cadre de la certification ISO14001 inclut le suivi au plus près des consommations.

Un audit énergétique réglementaire est également réalisé tous les 4 ans au sein de l'entreprise. Jusqu'à 80% des consommations énergétiques sont analysées par un prestataire qui propose ensuite des pistes d'amélioration de la performance énergétique.

EVOLUTION DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES AU SIÈGE SOCIAL

CITIS 1 :

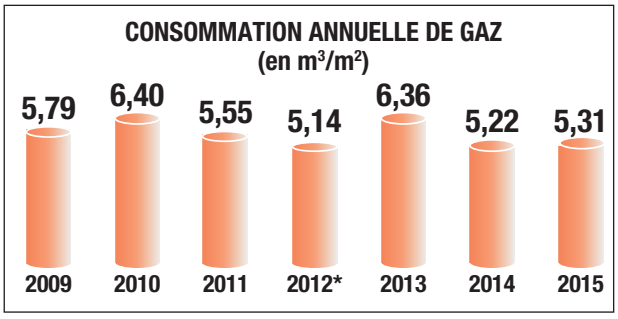

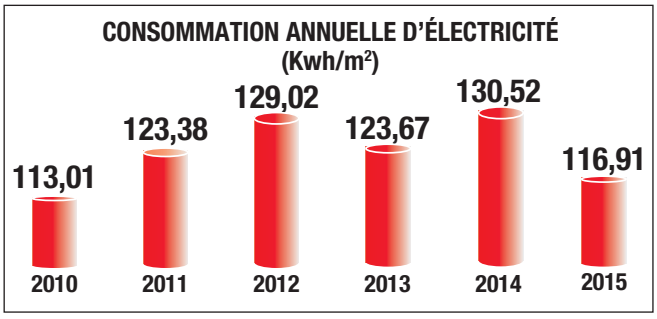

CITIS 2 :
mis en service en mai 2012

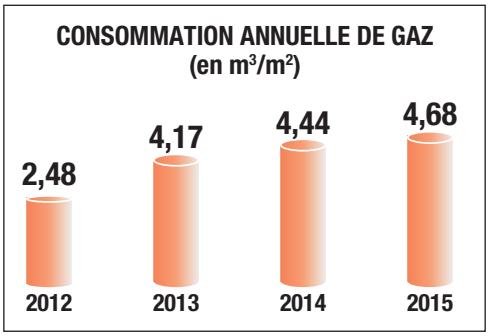

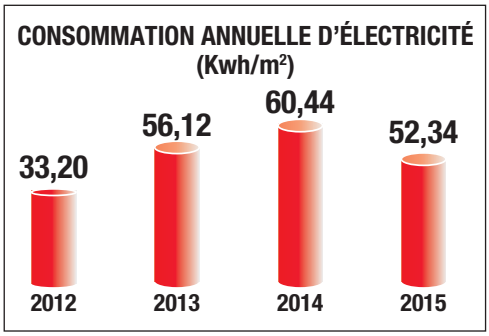

La consommation d'électricité diminue sur les deux bâtiments situés au siège social alors que les consommations de gaz stagnent.
Les collaborateurs sont sensibilisés à une plus grande sobriété.

EVOLUTION DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES AU CENTRE LOGISTIQUE

SASO :

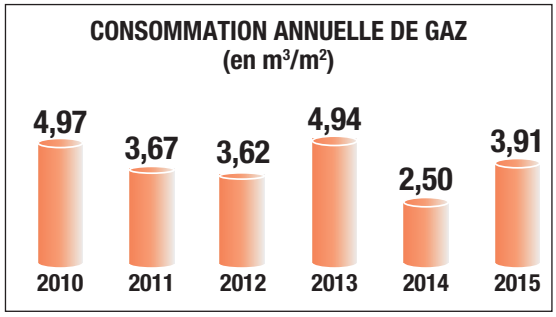

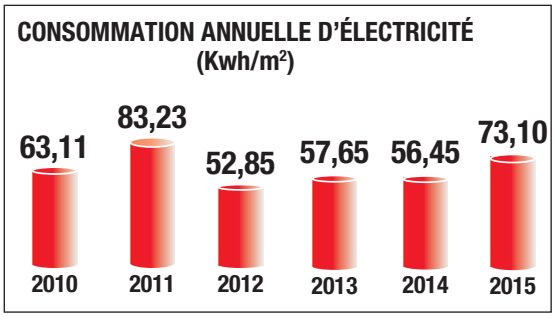

L'augmentation de la consommation d'électricité au centre logistique s'explique par l'installation d'un nouveau convoyeur hélicoïdal et de nouvelles machines de calage dans l'entrepôt permettant l'amélioration des conditions de travail par la suppression des gestes répétitifs.

RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS D'EAU

L'installation de robinetteries minutées et de chasses d'eau double bac contribue à la maîtrise des consommations d'eau dans les bâtiments. Des relevés mensuels des consommations permettent de détecter rapidement d'éventuelles fuites cachées. Les mousseurs des robinets ont également été remplacés dans une optique de réduction de la consommation.
L'entretien des espaces verts n'inclut aucune opération d'arrosage.
Une étude est actuellement en cours pour récupérer l'eau issue des essais hebdomadaires de sprinklage. Si le projet suit son cours, 40 à 50% d'eau pourront être récupérés et réutilisés.

INDICATEUR "LEGALLAIS CARBONE"

Les émissions sont ramenées à un taux de CO2 par livraison client pour mettre les émissions en regard du niveau d'activité de l'entreprise. En 2015, les émissions de gaz à effet de serre ont été contenues et suivent l'augmentation du chiffre d'affaires de l'entreprise. Chaque livraison client a généré en moyenne 5,03 kgC.

Le saviez-vous ?

En 5 ans, LEGALLAIS a réduit de 15% ses émissions de gaz à effet de serre par livraison client.

EN ROUTE VERS LE "ZERO WASTE" !

Apparu en Californie en 1970, le concept international "Zéro déchets" repose sur la volonté de diminuer le gaspillage en réduisant les déchets et en favorisant le réemploi ou le recyclage. Voilà 5 ans que LEGALLAIS s'est engagé dans cette démarche qui a permis d'atteindre **un taux de recyclage ou de revalorisation de 98,29 % des déchets sur le centre logistique en 2015.**

Globalement, c'est aujourd'hui une vingtaine de déchets différents qui est triée et revalorisée. Les principaux déchets sont repris dans les tableaux ci-après.

	Type de déchets							TOTAL	TR(3)	Evolution du TR
	Cartons et Papier	DIB (1) ultimes	DIB recyclés	Bois	Ferraille	DEEE	ICPE(2)			
ENLÈVEMENT DES DÉCHETS A SASO (en tonnes)										
2011	200,83	47,32		141,13	14,44	2,05	3,16	415,03	87,84%	3,34%
2012	182,84	44,48		151,10	23,04	1,78	4,32	417,64	88,31%	0,47%
2013	268,13	42,70		132,30	22,74	0,76	3,10	462,89	90,10%	1,79%
2014	291,58	51,11		151,56	24,80	5,19	4,11	543,48	89,76%	-0,34%
2015	299,60	8,23	24,69	173,80	23,39	2,25	1,13	548,55	98,29%	9,50%

(1) Déchet industriel banal
(2) Déchet dangereux
(3) Taux de recyclage ou de revalorisation

L'augmentation importante du taux de recyclage (+9,50% entre 2014 et 2015) s'explique par le tri complémentaire des DIB (1) dans une nouvelle usine du prestataire déchets. La technologie employée permet de recycler 75% des DIB après un nouveau tri automatisé.

Usine Veolia de Oissel (76)

Parallèlement, la Fondation d'entreprise LEGALLAIS soutient plusieurs initiatives citoyennes favorisant l'allongement du cycle de vie des produits, le réemploi et le recyclage : Ressourcerie Le Tremplin en Ardèche, La Chiffo (collecte, valorisation et vente de textiles) à Caen, La Générale Marabille à Caen (récupération et réparation du petit électroménager), Association Rejoué à Paris (collecte, tri, nettoyage écologique, recomposition, assemblage et vente de jouets ayant déjà servi)… La Fondation participe également à des braderies permettant de vendre au profit d'associations les produits en fin de série du catalogue LEGALLAIS.

Elle organise chaque année une opération "Nettoyage des plages" pour lutter contre la pollution des océans en partenariat avec la Fondation Surfrider. En 2015, 3,5 m³ de déchets ont été récupérés sur la plage de Sallenelles (14) par 160 bénévoles.

En interne, le Comité d'Entreprise a opté pour une démarche durable en offrant aux salariés une tasse pour remplacer les gobelets de la machine à café. Cette action fait écho aux verres distribués il y a quelques années pour les fontaines à eau, permettant l'économie de plus de 400 000 gobelets en plastique par an.

CONSOMMATION DE PAPIER

LEGALLAIS développe de nombreux outils permettant **la dématérialisation des documents** et encourage l'utilisation du papier 60 grammes au lieu de 80 grammes.

CENTRE LOGISTIQUE :

	2011	2012	2013*	2014*	2015
A4	1 730	2640	3120	3605	3842
A5	1360	1200	1200	2000	1172
TOTAL	**3090**	**3840**	**4320**	**5605**	**5014**

* L'augmentation de 12,5 % de la consommation de papier blanc s'explique par le passage de l'impression des bons de livraison sur du papier à entête vers du papier blanc. **Ceci est largement compensé par la diminution de la consommation de papier à entête de 16,67 %.**

AUTRES SITES :

	2011	2012	2013**	2014	2015
TOTAL A4	**3989**	**3344**	**3254**	**2715**	**3087**

** La baisse de la consommation de papier entre 2013 et 2014 s'explique par l'impression des factures en un seul exemplaire au lieu de 2.

L'année 2015 enregistre une hausse de la consommation de papier (+12%), due principalement à la progression du chiffre d'affaires de l'entreprise.
Tout le papier utilisé est issu de forêts gérées durablement. LEGALLAIS a versé une éco-contribution de 26.742 euros à ECOFOLIO permettant de financer la collecte de 33.000 habitants et la fabrication de 500 tonnes de papiers recyclés*. Seuls 5% du papier utilisé (catalogues compris) comportent des perturbateurs de recyclage, ce qui permet un recyclage plus facile et moins coûteux.

* source ECOFOLIO

paplers
Agissez pour le recyclage des papiers avec Legallais et Ecofolio.

POLITIQUE "EMBALLAGES"

OPTIMISATION DES EMBALLAGES DES FOURNISSEURS

Un système d'alerte est en place en réception marchandises ; celle-ci active une demande d'amélioration auprès des fournisseurs dès lors qu'un suremballage est détecté.

RÉUTILISATION DES EMBALLAGES DES FOURNISSEURS

Dans la mesure du possible, les emballages des fournisseurs sont réutilisés ; ainsi depuis plusieurs années plusieurs milliers de références sont expédiées sans emballage supplémentaire.

Des emballages vides sont conservés pour être réutilisés et des cartons sont broyés pour servir de calage.

SUPPRESSION DES CHIPS EN POLYSTYRÈNE

Une action a été menée auprès des fournisseurs pour les inciter à abandonner les chips en polystyrène en tant que moyen de calage. Les fournisseurs sont invités à les remplacer par des matériaux biodégradables ou recyclables.

CARTONS LEGALLAIS

Les produits sont expédiés dans des cartons fabriqués à partir de **100 % de fibres recyclées**. Ils sont également recyclables et réutilisables.
Depuis août 2015, la taille des cartons est adaptée automatiquement au volume transporté permettant ainsi d'optimiser le remplissage des camions et de supprimer le calage en plastique qui était utilisé précédemment.
Parallèlement, cette modification des process de préparation a permis de supprimer des gestes répétitifs qui engendraient des troubles musculo-squelettiques.

ACHATS RESPONSABLES
ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

La corruption est un phénomène social, politique et économique complexe, qui touche toutes les entreprises. Elle a un impact important dans le développement économique de tous les acteurs... Les fournisseurs de l'entreprise, comme tous les partenaires, doivent mener leurs activités conformément aux principes et aux règlements applicables en matière de concurrence et d'interdiction de la corruption sous toutes ses formes.

Exiger la transparence et la loyauté au cœur des relations avec les fournisseurs nous semble primordial. La responsabilité de toute entreprise est de favoriser des relations équilibrées avec ses partenaires, comme le préconise la "Charte Relation Fournisseurs Responsable".

Patrick Sorin
Directeur des Achats

ACHATS RESPONSABLES

Depuis 2009, LEGALLAIS a favorisé une **offre de produits plus respectueux de la santé et de l'environnement.** Le catalogue 2015 comportait ainsi 4 400 produits responsables. Ces produits sont identifiés dans le catalogue et sur le site internet à l'aide du **pictogramme "produit écoresponsable"**. Ces produits sont qualifiés par AFNOR SOLUTION ACHATS au travers de questionnaires relatifs aux matières premières utilisées, au cycle de vie et aux conditions sociales de fabrication.

ACHATS DE FONCTIONNEMENT

Les personnes en charge des achats de fonctionnement de l'entreprise sont incitées à approvisionner des produits plus vertueux, notamment en privilégiant les produits recyclés, éco-labellisés, recyclables ou économes en énergie.

ACHATS SOLIDAIRES (MEFAC)

La MEFAC (Maison de l'Emploi et de la Formation de l'Agglomération Caennaise) a publié le **guide des achats socialement responsables sur le Bassin de Caen** qui recense les structures d'insertion par l'activité économique. Ce guide a été publié sur l'intranet et est disponible pour l'ensemble des collaborateurs.

ACHATS ÉTHIQUES

Les acheteurs sont encouragés à mettre en place des partenariats équilibrés avec les fournisseurs en instaurant des relations de confiance. Ils doivent tenir compte du coût global d'un achat : prix d'acquisition, coût logistique, coût de non qualité, risque de perte d'image, risque financier, risque pénal, impact environnemental…

Le saviez-vous ?

Les clients LEGALLAIS ont accès facilement aux fiches de données de sécurité et aux informations techniques et environnementales des produits qu'ils commandent sur le site www.legallais.com.

TROPHÉE ENVIRONNEMENT LEGALLAIS

Depuis 2007, le "trophée de l'environnement" est attribué aux fournisseurs permettant l'évolution de l'offre commerciale vers des produits plus responsables. Dans le catalogue 2015, c'est l'entreprise française DUBOURGEL qui s'est vue récompensée pour son robinet flotteur universel à détection de fuite.

ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

CHARTE DE L'ACHETEUR RESPONSABLE

Les acheteurs LEGALLAIS, formés à l'achat responsable, s'engagent en signant la charte de l'acheteur responsable, véritable reflet de la politique d'achats de l'entreprise. Elle inclut notamment la lutte contre la corruption, le parfait respect de la loi LME et de façon plus générale les principes de la norme ISO 26000 relatifs à l'éthique des affaires.

CHARTE FOURNISSEURS

Les fournisseurs, quant à eux, s'engagent également au travers de la "charte fournisseur" sur le respect des personnes et de l'environnement, le respect des conditions de travail (avec une attention particulière sur le travail des enfants et le travail forcé) et la lutte contre les sollicitations illégales.

ÉVALUATION DES FOURNISSEURS

Les fournisseurs sont évalués annuellement, non seulement en termes de critères qualitatifs mais également au regard de leur politique de responsabilité sociétale. Un partenariat a été signé en ce sens avec AFNOR SOLUTION ACHATS pour une évaluation RSE en ligne, à l'aide d'une plateforme informatique dédiée (https://www.acesia2.fr).
Par ailleurs, la conformité des fournisseurs est contrôlée sur la plateforme www.e-attestation.com afin de participer à la lutte contre le travail illégal.

Le saviez-vous ?

Plus de 300 fournisseurs se sont évalués sur la plateforme ACESIA.

CHARTE DES PRESTATAIRES DE PROPRETÉ

Au-delà des conditions de travail de ses salariés, la direction LEGALLAIS a désiré s'impliquer dans l'amélioration des conditions de travail de ses prestataires.
Le 2 décembre 2014, Philippe Casenave-Péré, président, a signé la Charte pour le développement des prestations de propreté en journée. LEGALLAIS s'est ainsi engagée dans une démarche de promotion et de mise en œuvre d'une organisation qui favorise le temps de travail en continu des agents de propreté, et la réalisation de leur prestation en journée. Cette action a permis de diminuer le travail à temps partiel subi, les horaires fractionnés et d'alléger les contraintes pour des salariés majoritairement féminins. Parallèlement, le fait de croiser ces agents de propreté a favorisé les échanges avec les salariés LEGALLAIS et a permis l'amélioration de la prestation.

CHARTE RELATION FOURNISSEURS RESPONSABLE

En 2013, LEGALLAIS a signé la Charte "Relation fournisseurs responsable", initiée par la Médiation Inter-Entreprises du Ministère de l'Économie. Cet engagement porte la volonté de l'entreprise de tisser des relations transparentes, équilibrées et pérennes avec ses fournisseurs et prestataires.

ENGAGEMENTS ÉTHIQUES DES ACTIONNAIRES

Les actionnaires du groupe FINANCIERE DU GRAND COMPTOIR exigent de leurs fournisseurs, sous-traitants et prestataires de services, français ou étrangers, qu'ils prennent l'engagement d'exercer leurs activités :

"• dans des conditions conformes aux principes généraux et règles résultant de la Convention Européenne de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales du 4 novembre 1950 et des prescriptions ou recommandations du Bureau International du Travail, notamment au regard de la protection de l'enfance ;

• en évitant ou en limitant, autant que les techniques disponibles le permettent, les atteintes à l'environnement;

• en cas d'exploitation d'un site ou d'une messagerie sur le réseau Internet, en ne délivrant aucun message qui heurte la morale commune ou les principes généraux et règles résultant de la Convention Européenne de Sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales ;

• dans des conditions conformes aux règles professionnelles, d'éthique et de déontologie applicables aux activités de la Société et de l'ensemble des Filiales ou usuelles en la matière, notamment en ce qui concerne la réglementation issue du Code de la santé publique ;

• et à mettre en place des mesures de contrôle appropriées en ce qui concerne le respect de ces engagements de meilleurs efforts."

TRANSPARENCE ET CONTRÔLE

CONTRÔLE DE LA DIRECTION FINANCIÈRE

La direction financière a mis en place un processus de contrôle interne rigoureux afin de s'assurer en permanence du respect de la réglementation et de la maîtrise des coûts.

APPROBATION DES COMPTES

Les comptes sont vérifiés et approuvés tous les ans par les commissaires aux comptes.

RECONNAISSANCE

TROPHÉES 2015

Deux trophées sont venus récompenser la politique RSE de LEGALLAIS.

Le trophée "initiatives pour la cité", décerné par l'assureur AXA et le magazine économique L'EXPANSION dans le cadre des trophées des entreprises responsables. Ce trophée récompense notamment les actions de la Fondation d'entreprise LEGALLAIS.

Le trophée du Négoce, "meilleure action RSE : les achats responsables" décerné par le GROUPE MONITEUR.

ÉVALUATION DE LA POLITIQUE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'indice vert, mis en place en 2012-2013 par la centrale d'achat et de référencement de l'hospitalisation privée et publique (CAHPP) est un outil d'évaluation de la performance en matière de développement durable des entreprises partenaires. LEGALLAIS a obtenu en mai 2016 l'indice vert A++, qui est le niveau le plus élevé.

Une évaluation a été réalisée sur la plateforme ACESIA d'AFNOR CERTIFICATION en mai 2016. La note globale obtenue par LEGALLAIS est de 95/100, soit 2 points de plus que la précédente évaluation de 2014.

L'entreprise LEGALLAIS a été récompensée à de nombreuses reprises ces dernières années pour ses actions sociétales. Elle est fière de les partager avec tous ceux qui oeuvrent au quotidien pour améliorer la qualité de vie de tous.

legallais

Siège Social : 7 rue d'Atalante - CITIS - 14200 Hérouville-Saint-Clair. FRANCE
LEGALLAIS - S.A.S. au capital de 10 209 155 € - R.C.S. Caen B563 820 489 - Identification TVA : FR 20 563 820 489 - Code APE 46.74A

QA0219H-23/08/16